L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 18 SEPTEMBRE 1885.

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Sixième District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siége la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Passage St. Antoine, dans le deuxième district de cette ville, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de onze heures du matin, SAMEDI, le 24ème jour d'Octobre, 1885, et continuant de jour en jour, jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane, et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1884, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre de l'année où lesdites taxes étaient dues, à raison de 1 pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues sont indiqués ci-dessous.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à...........$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Coculus, Martin, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 679.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à...........$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Story, Coculus, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 680.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à...........$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Story, Barrett, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 681.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à...........$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Claiborne, Barrett, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 682.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884 montant à...........$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle Orléans, borné par les rues Claiborne, Story, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 683.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à...........$1 20
Un ilet de terre avec améliorations dans le 6ème district de la ville de la Nlle Orléans, borné par les rues Coculus, Story, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 684.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à...........90c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Peters, Claiborne, l'avenue Peters et la rue Octavie, désigné comme l'ilet No. 711.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à...........90c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Burke, Peters, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 713.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à...........90c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Burke, Peters, l'avenue Peters et la rue Octavie, désigné comme l'ilet No. 714.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à...........90c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Hodge, Burke, l'avenue Peters et la rue Octavie, désigné comme l'ilet No. 738.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à...........90c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Hodge, Burthe, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 740.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à...........90c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Burthe, Hodge, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme ilet No. 741.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à...........90c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Burthe, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 762.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à...........90c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Burthe, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 763.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à...........90c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Hopkins Minturn, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 764.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à...........60c
Une portion d'un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, bornée par les rues Hopkins, Minturn, l'avenue Peters et la rue Robert, désignée comme une portion de l'ilet No. 765.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à...........60c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues York, Minturn, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 780.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à...........60c
Une portion d'un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, bornée par les rues York, Minturn, Robert et l'avenue Peters, désignée comme l'ilet No. 781.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à...........$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues McKenna, York, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 113.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à...........$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues McKenna, Hays, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 114.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à...........$1 20
Un ilet de terre avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Baldwin, Hays, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 117.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à...........$1 50
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Clara, Martin, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 650.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à...........$1 50
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Clara, Martin, l'avenue Peters et la rue Octavie, désigné comme l'ilet No. 651.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à...........$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Coculus, Martin, l'Avenue Peters et la rue Octavie, désigné comme l'ilet No. 678.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à...........$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Baldwin, Hoffman, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 118.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à...........$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues McDonogh, Hoffman, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 121.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à...........$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Woodruff, McDonogh, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 122.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à...........$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues DeArmas, Woodruff, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 125.

PADON, E F.—
Taxe de 1884, montant à...........$12 00
Onze lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Burtheville), de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Hurst, Benjamin, Calhoun et Henry Clay, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 20, de l'ilet No. 62, les lots Nos. 1, 2, 3, et 4, mesurant 131 pieds de face à la rue Calhoun sur 131 pieds de profondeur; les lots Nos. 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 20 mesurant 160 pieds de face à la rue Calhoun sur 105 pieds de profondeur; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Calhoun et Benjamin; le lot No. 20 forme l'encoignure des rues Calhoun et Hurst.

PERRETT, JEAN—
Taxe de 1884, montant à...........$18 00
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Greenville), de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue South, le Chemin Public, les rues Front et Walnut, et la propriété Foucher, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 29 et 5, de l'ilet No. 4; les lots Nos. 1, 2, 3 et 29 mesurant 150 pieds de face à la rue South sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 5 mesure 90 pieds de face à la rue Walnut sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 1 formant l'encoignure de la rue Sud et le Chemin Public.

PARENT, CLEMENT V.—
Taxe de 1884, montant à...........$6 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Greenville) de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Ferdinand, Olivier, Walnut et la propriété Foucher, désignés comme lots A et M de l'ilet No. 20, mesurant 47 pieds de face à la rue Walnut sur 97 pieds de profondeur et traversant à la rue Walnut à Olivier.

PITOT, ARMAND—
Taxe 1884, montant à...........$3 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Burtheville) de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Henry, Delord, l'avenue Henry Clay et la rue Edmond, désigné comme l'ilet No. 117.

PATTERSON, CHAS.—
Taxe de 1884, montant à...........60c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Marleyville) de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Edinburgh, Quintième et propriété inconnue, désigné comme l'ilet No. 27.

QUINN, Mme PATRICK—
Taxe de 1884, montant à...........$1 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Bloomingdale) de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Preston, State et Burtheville, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 6, mesurant 56 pieds de face à la rue Levée sur 150 pieds de profondeur.

QUINN, Mme PATRICK—
Taxe de 1884, montant à...........$1 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Preston, Burtheville, Levée et State, désignés comme lots Nos. 13 à 14 de l'ilet No. 6, mesurant chaque 27 pieds 6 pouces de face à la rue Preston sur 150 pieds de profondeur.

RAPP, ANTHONY—
Taxe de 1884, montant à...........$4 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Jersey, l'Avenue Napoléon et la rue Berlin, désigné comme lot No 9 de l'ilet No 145, mesurant 30 pieds 2 pouces de face à la rue Laurel sur 125 pieds de profondeur.

RIVERS, ROBERT E.—
Taxe de 1884, montant à...........$36 00
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Constantinople et Marengo, désignés comme lots Nos 1, 2 et 3 de l'ilet No. 170, mesurant chaque 28 pieds 10 pouces de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Marengo et Laurel.

ROHR, VALENTINE—
Taxe de 1884, montant à...........$3 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Milan, Berlin, Laurel et Constance, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 172, mesurant 28 pieds 10 pouces de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Milan et Laurel.

ROBINSON, LOUISA—
Taxe de 1884, montant à...........$5 40
Une portion de deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Upperline, Constance et Lyon, désignée comme une portion des lots Nos. 18 et 19 de l'ilet No. 179, mesurant 96 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 77 pieds et 85 pieds.

REDON, LEON—
Taxe de 1884, montant à...........$2 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perrier, Prytanée, Bordeaux et Lyon, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'ilet No. 345; le lot No. 14 mesurant 30 pieds de face à la rue Prytanée sur 125 pieds de profondeur; le lot No. 15 raccourci; le lot No. 14 formant l'encoignure des rues Prytanée et Bordeaux.

RYAN, MICHAEL—
Taxe de 1884, montant à...........$3 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pitt, Prytanée, Robert et Upperline, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'ilet No. 262, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Pitt sur 100 pieds 10 pouces de profondeur.

RIVERS, R. E.—
Taxe de 1884 montant à...........$120 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St. Charles, Apollo, Cadix et Jena, désigné comme l'ilet No. 413, mesurant 300 pieds sur 306 pieds.

RIVERS, ROBERT E.—
Taxe de 1884, montant à...........$4 80
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Bacchus, Amélie, Apollo et ——, désignés comme lots Nos. 10, 11 et 12 de l'ilet No. 430; les lots Nos. 10, 11 et 12 mesurent 29 pieds 5 pouces de face à la rue Bacchus sur 123 pieds de profondeur.

ROSE, EDWARD PETER—
Taxe de 1884, montant à...........$1 50
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Toledano, St. André, St. George et l'Avenue Louisiana, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 554; le lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Toledano sur 128 pieds de profondeur.

ROUX, Mme J. P.—
Taxe de 1884, montant à...........30c
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Pitt, Eléonore et la ligne de Bloomingdale, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 47 (Hurtsville).

RICKER, OCTAVIA—
Taxe de 1884, montant à...........$3 60
Douze lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par le côté supérieur de la rue State, les rues St. Charles et Burtheville, désignés comme lots Nos. 44 à 55 inclusivement, (Bloomingdale); les lots Nos. 44 à 53 inclusivement, mesurant 300 pieds de face à la rue State sur 175 pieds de profondeur; les lots Nos. 54 et 55 mesurant 60 pieds de face à la rue State sur 170 pieds de profondeur.

ROSS, THEODORE—
Taxe de 1884, montant à...........60c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Burtheville) de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Léonce, Victor, l'avenue Henry Clay et la rue Bloomingdale, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 119, mesurant 30 pieds de face à la rue Léonce sur une profondeur de 150 pieds, formant l'encoignure des rues Léonce et Bloomingdale.

SCHENCK, CHAS. H.—
Taxe de 1884, montant à...........$9 00
Sept lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Magasins, Bordeaux et Valence, désignés comme lots Nos. 7 à 13, inclusivement, de l'ilet No. 199; les lots Nos. 7, 8, 9 et 10 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Constance sur 99 pieds de profondeur; les lots Nos. 11, 12 et 13 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Bordeaux sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 10 formant l'encoignure des rues Constance et Bordeaux.

STOLL, SUC. CHARLES—
Taxe de 1884, montant à...........$12 00
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Dufossat et Bellecastle désignés comme lots Nos 3 à 10 inclusivement de l'ilet No 241; les lots Nos. 3 à 10 inclusivement mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Magasins sur 100 pieds de profondeur; les lots Nos. 11 et 12 mesurent 61 pieds de face à la rue Dufossat sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 10 forme l'encoignure des rues Magasins et Dufossat.

SCHNEBLE, JACOB—
Taxe de 1884, montant à...........90c
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perrier, Prytanée, l'Avenue Peters et la rue Octavie, désignés comme lots Nos. 15, 16 et 17 de l'ilet No. 358, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Perrier sur une profondeur de 100 pieds 6 pouces.

SIMMS, ANN—
Taxe de 1884, montant à...........30c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, St. André, Foucher et Delachaise, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 582, mesurant 30 pieds 2 pouces de face sur 132 pieds et 129 pieds de profondeur.

SMITH, MARSHALL J.—
Taxe de 1884, montant à...........75c
Un demi ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Arcadia, Clara, Soniat et Valmont, désigné comme la moitié de l'ilet No. 646, mesurant 202 pieds de face à la rue Valmont sur 175 pieds et 212 pieds de profondeur.

SOULIE, ARMAND—
Taxe de 1884, montant à...........$18 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Bloomingdale) de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Magasins, Camp, State et Burtheville, désigné comme l'ilet No. 15, mesurant 251 pieds sur 255 pieds et 300 pieds.

SERVARY, LOUISE F.—
Taxe de 1884, montant à...........$4 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Bloomingdale) de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Colisée, Perrier, State et Burtheville, désigné comme l'ilet No. 22, mesurant 234 pieds et 227 pieds sur 300 pieds.

STODDARD, E. S.—
Taxe de 1884, montant à...........$3 00
Le quart d'un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Burtheville) de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, Green, l'avenue Henry Clay et la rue Edmond, désigné comme un quart de l'ilet No. 96.

STERRY, JOHN L—
Taxe de 1884, montant à...........$6 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Greenville) de la ville de la Nlle-Orléans, borné par le Chemin Public, les rues Front et Chestnut, désigné comme l'ilet No. 5.

SAUTER, CHARLES—
Taxe de 1884, montant à...........$30 00
Douze lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carrollton, St. Charles, Broadway et Chestnut, désignés comme lots Nos. 12 à 23, inclusivement, de l'ilet No. 57; les lots Nos. 12 et 13 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 14 mesurant 30 pieds de face à la rue St. Charles sur 153 pieds 5 pouces de profondeur; les lots Nos. 15, 16, 17, 18, 19 et 20 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue St. Charles sur 137 et 150 pieds de profondeur; le lot No. 21 mesurant 30 pieds de face à la rue St. Charles sur 135 pieds de profondeur; les lots Nos. 22 et 23 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 14 formant l'encoignure des rues St. Charles et Broadway; lot No. 21 formant l'encoignure des rues St. Charles et Chestnut.

TENNISSON, VEUVE J. H.—
Taxe de 1884, montant à...........$27 00
Trois lots et une partie de quatre autres lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Général Taylor et Austerlitz, désignés comme lots Nos. 4, 5 et 6 et une partie des lots Nos. 7, 8, 9 et 10 de l'ilet No. 225; les lots Nos. 4, 5 et 6 mesurant chaque 32 pieds de face à la rue Magasins sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 7, 8 et 9 mesurant chaque 32 pieds de face à la rue Général Taylor sur 85 pieds et 77 pieds de profondeur; la partie du lot No. 10 mesurant 15 pieds de face à la rue Général Taylor sur 73 pieds de profondeur; le lot No. 6 formant l'encoignure des rues Magasins et Général Taylor.

TODD, WALDO F.—
Taxe de 1884, montant à...........$9 00
Une portion de quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Austerlitz, Général Taylor, Camp et Magasins, désignés comme portions des lots Nos. 7, 8, 9 et 10 de l'ilet No. 225; les dites portions des lots Nos. 7, 8, 9 et 10 mesurent 95 pieds de face à la rue Austerlitz sur 76 pieds de profondeur, la portion du lot No. 10 forme l'encoignure des rues Austerlitz et Camp.

TEWELL, Mme R. A.—
Taxe de 1884, montant à...........$18 00
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pitt, Valence, St. Charles et Cadix, désignés comme lots Nos. 13 à 17 inclusivement de l'ilet No. 390, mesurant 122 pieds de face à la rue Pitt sur 190 pieds de profondeur; le lot No. 13 formant l'encoignure des rues Pitt et Valence.

TAYLOR, HOLDEN—
Taxe de 1884, montant à...........$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Breedlove et DeArmas, désigné comme l'ilet No. 127.

THOELK, ERNEST—
Taxe de 1884, montant à...........60c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Euterpe, Van Buren et Quatrième, désigné comme l'ilet No. 102.

THORN, JNO. F.
Taxe de 1884, montant à...........$30 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Bloomingdale), de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Front, Levée, State et Hurstville, désigné comme l'ilet No. 4, mesurant 286 pieds de face sur 300 pieds de profondeur.

TYLER, SIDNEY—
Taxe de 1884, montant à...........$7 20
L'arrière portion de trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Burtheville), de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par la propriété Foucher, les rues Preston, Market et Calhoun, désignée comme l'arrière portion des lots Nos. 15, 16 et 17 de l'ilet No. 13, mesurant 60 pieds de face à la propriété Foucher sur 91 pieds de profondeur.

THORN, EDWARD—
Taxe de 1884, montant à...........$3 00
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Greenville), de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carrollton, St. Charles, Broadway et Chestnut, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 34 de l'ilet No. 67, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Broadway et Carrollton.

VANHORN, Mme M J.—
Taxe de 1884, montant à...........$2 40
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St. George, Long, Marengo et Général Taylor, désigné comme l'ilet No. 558.

VOORHIES, C. A.—
Taxe de 1884, montant à...........$3 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Fribourg) de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Warsaw, Warren, Broadway et Pin, désigné comme l'ilet No. 16, mesurant 240 pieds de face sur 205 pieds de profondeur.

WEST, SUC. BENJ. J.—
Taxe de 1884, montant à...........$45 00
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Lyon et Bordeaux, désignés comme lots Nos. 1 à 6 inclusivement, de l'ilet No. 198, mesurant 219 pieds de face à la rue Magasins sur 124 pieds de profondeur; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Magasins et Bordeaux.

WEST, SUC. BENJ. J.—
Taxe de 1884, montant à...........$4 50
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lyon, Bordeaux, Magasins et Constance, désignés comme lots Nos. 8 et 9 de l'ilet No 198 mesurant 70 pieds de face à la rue Lyon sur 153 pieds de profondeur.

WEST, SUC. BENJ. J.—
Taxe de 1884, montant à...........$6 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lyon, Bordeaux, Constance et Magasins, désignés comme lots Nos. 8 et 9 de l'ilet No 198, mesurant 70 pieds de face à la rue Bordeaux sur 150 pieds de profondeur.

WINTZ, CHAS. W.—
Taxe de 1884, montant à...........$8 60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constantinople, Marengo, Magasins et Constance, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'ilet No. 206; le lot No. 23 mesurant 29 pieds de face à la rue Constantinople sur 115 pieds de profondeur; le lot No. 24 mesurant 28 pieds de face à la rue Constantinople sur 115 pieds de profondeur; le lot No. 24 formant l'encoignure des rues Constantinople et Constance.

WOOD, Mme WALLACE—
Taxe de 1884, montant à...........$74 00
Une portion de trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Général Taylor, Austerlitz, Magasins et Camp, désignée comme une portion des lots Nos. 10, 11 et 12 de l'ilet No. 225; la portion du lot No. 10 mesurant 15 pieds de face à la rue Général Taylor sur 73 pieds de profondeur; les portions des lots Nos 11 et 12 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Général Taylor sur 69 et 75 pieds de profondeur.

WAYNE, Mme LAURA—
Taxe de 1884, montant à...........$22 20
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Chestnut et Colisée, désignés comme lots Nos. 5, 6 et 7 de l'ilet No. 290, mesurant chaque 28 pieds de face à l'avenue Napoléon sur 110 pieds de profondeur.

WHITE, B—
Taxe de 1884, montant à...........31c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. André, St. David, l'avenue de la Louisiane et la rue Toledano, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 574, mesurant 32 pieds de face à la rue St. André sur 120 pieds de profondeur.

WATKINS, SARAH—
Taxe de 1884, montant à...........90c
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jena, l'Avenue Napoléon, les rues St. George et Long, désignés comme lots Nos. 4 à 9 inclusivement de l'ilet No. 584, mesurant 270 pieds de face à la rue Jena sur 120 pieds de profondeur.

ZELLER, MICHAEL—
Taxe de 1884, montant à...........$7 60
Un lot de terre avec améliorations dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Soniat et Robert, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 138, mesurant 30 pieds de face à la rue Jersey sur 110 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dus par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété, et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, Paroisse d'Orléans.

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Septième District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siége la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Passage St-Antoine, dans le deuxième district de cette ville, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires à partir de onze heures du matin, SAMEDI, le 24ème jour d'Octobre, 1885, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane, et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1884, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre de l'année où lesdites taxes étaient dues, à raison de 1 pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

BECKER, F.—
Taxe de 1884, montant à...........$3 60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Short, Hampson et Deuxième, désignés comme lots Nos. 12 et 13 de l'ilet No. 82, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 12 forme l'encoignure des rues Washington et Hampson.

BRIGHT, GEO. L.—
Taxe de 1884, montant à...........$138 00
Un morceau de terre, avec améliorations, sur le coteau de la Métairie dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme le Oakland Course, mesurant 2215 pieds côté sud du coteau de la Métairie, 2090 pieds 4 pouces sur la rue North Line, 1289 sur Hazeur Bros. 800 pieds sur le chemin coquillé de la Nouvelle-Orléans, et 1016 pieds 1 pouce et 9 lignes sur la rue Last.

BRIGHT, GEO. L.—
Taxe de 1884, montant à...........$3 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme une partie de l'ilet Nos 642-45, borné par les rues Cambronne, Madison, Dix-huitième, Marks et le chemin coquillé de la Nouvelle-Orléans, mesurant 357 pieds et 276 pieds 6 pouces sur 150 pieds 1 pouce et 165 pieds 6 pouces.

BORRE, ETIENNE—
Taxe de 1884, montant à...........$1 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Jefferson, Nelson et Dixième, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 341.

BENTON, JOHN G.—
Taxe de 1884, montant à...........$3 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme ilet No. 211, borné par la rue Dublin, l'avenue Carrollton, les rues Dixon et Dix-Septième, mesurant 300 pieds sur 291 pieds.

BRADY, JAMES—
Taxe de 1884, montant à...........$3 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme ilet No. 241, borné par les rues Jefferson, Cambronne, Cohn et Septième, mesurant 301 pieds sur 300 pieds.

BRINGIER, NATHAN—
Taxe de 1884, montant à...........$1 20
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Marie, Cohn et Huitième, désignés comme lots Nos. 13 à 16 de l'ilet No. 262, mesurant 120 pieds de face à la rue Huitième sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 16 formant l'encoignure des rues Huitième et Marie.

BORNE, Mme ADELAIDE—
Taxe de 1884, montant à...........$4 80
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Zimple et Quatrième, désignés comme lots Nos. 6 à 8 de l'ilet No. 138, mesurant 90 pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur.

BRANDT, SUC. LOUIS—
Taxe de 1884, montant à...........$3 60
Deux portions de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Marie, Levée et Quatrième, désignées comme lot No. 1 et une partie du lot No. 2 de l'ilet No. 140, mesurant 39 pieds de face à la rue Marie sur 128 pieds de profondeur.

BALZ, Mme MADELINE—
Taxe de 1884, montant à...........$2 10
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dublin, Madison, Burthe et Troisième, désigné comme lot No. 25 de l'ilet No. 109, mesurant 30 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 150 pieds.

BRINTON, ALEX. H.—
Taxe de 1884 montant à...........$4 80
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans dans l'ilet borné par la rue Dublin, l'avenue Carrollton, les rues Zimple et Troisième, désignés comme lots Nos 12, 13, 14, et 15 de l'ilet No. 119; les lots Nos. 12 et 13 mesurant 60 pieds de face à la rue Zimple sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 14 forme l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Zimple et mesure 30 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 115 pieds de profondeur; le lot No 15 mesure 30 pieds de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de 115 pieds.

BACAS, J. A.—
Taxe de 1884, montant à...........$3 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Hillary, Deuxième et Burthe, désignés comme lots Nos. 5 et 20 de l'ilet No. 98, mesurant 64 pieds de face à la rue Burthe sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 5 formant l'encoignure des rues Burthe et Hillary.

BREMMET, JAMES—
Taxe de 1884, montant à...........$1 50
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, Burthe et Troisième, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 103, mesurant 30 pieds de face à la rue Burthe sur 120 pieds de profondeur.

BOULIGNY, Mme EDMUND—
Taxe de 1884, montant à...........45c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Milaudon, Clinton, Wall et Esther, désigné comme lot No 17 de l'ilet No. 26, mesurant 30 pieds de face à la rue Wall sur 142 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur.

BROWN, F.—
Taxe de 1884, montant à...........$2 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Hillary, DeArmas et Macarty, désignés comme lots Nos. 8 et 9 de l'ilet No. 39, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 107 pieds.

BUBECK, GOTLIEB—
Taxe de 1884, montant à...........$1 92
Plusieurs portions de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Leon des, Levée, Monroe et le fleuve Mississipi, désignées comme lots Nos. 73 à 76 et partie des lots Nos. 87 à 94, de l'ilet No. 3; le lot No. 73 formant l'encoignure des rues Levée et Monroe, mesurant 75 pieds de face à la rue Levée sur 87 pieds de profondeur; les lots Nos. 74 à 76 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Levée sur 100 pieds de profondeur; la partie des lots Nos 87 à 94 fait face à la rue Monroe.

BUBECK, GOTLIEB—
Taxe de 1884, montant à...........$9 30
Neuf lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marie, Monroe, Levée et le fleuve Mississipi, lots Nos. 9 à 17 de l'ilet No. 2; le lot No. 9 formant l'encoignure des rues Levée et Marie, mesurant 28 pieds de face à la rue Levée sur 140 pieds de profondeur; le lot No. 10 mesure 28 pieds de face à la rue Levée sur 128 pieds de profondeur; le lot No. 11 mesure 28 pieds de face à la rue Levée sur 105 pieds de profondeur; le lot No. 12 mesure 28 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 93 pieds; le lot No. 13 mesure 28 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 142 pieds; le lot No. 14 mesure 28 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 108 pieds; le lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Marie sur 89 pieds de profondeur; les lots Nos. 16 et 17 mesure chaque 30 pieds de face à la rue Marie sur 134 pieds de profondeur.

BETTS NICHOLAS—
Taxe de 1884, montant à...........$3 00
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Upper Line, Marie, Levée et fleuve Mississipi, désignés comme lots Nos. 44 à 48 de l'ilet No. 1, mesurant chaque 24 pieds de face à la rue Marie sur 150 pieds de profondeur.

BUBECK, G—
Taxe de 1884, montant à...........60c
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marie, Monroe, Levée et le fleuve Mississipi, désignés comme lots Nos 71 et 72 de l'ilet No. 2; le lot No 71 mesurant 28 pieds de face à la rue Levée sur 197 pieds de profondeur; le lot No. 72 mesurant 28 pieds de face à la rue Levée sur 198 pieds de profondeur.

BUBECK, G.—
Taxe de 1884, montant à...........15c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Upper Line, Marie, Levée et le fleuve Mississipi, désignée comme partie des lots Nos. 13 à 17 de l'ilet No. 1, mesurant 34 pieds de face à la rue Upper Line sur 147 pieds de profondeur.

BALTZER, SUC. WM.—
Taxe de 1884, montant à...........$3 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Upper Line, Marie, Levée et le fleuve Mississipi, désignés comme lots Nos. 35 et 36 de l'ilet No. 1; le lot No. 35 mesure 31 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 197 pieds; le lot No. 36 mesure 31 pieds de face à la rue Levée sur 172 pieds de profondeur.

COLLINS, SUC. A. S.—
Taxe de 1884 montant à...........$2 16
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 290, borné par les rues Madison, Cambronne, Cyprès et Neuvième, mesurant 301 pieds sur 300 pieds.

CLARKE, Mlle. B. A.—
Taxe 1884, montant à...........$2 40
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No [illegible], borné par les rues Washington, Bernadotte, Edinburgh et Quinzième, mesurant 300 sur 272 et 316 pieds.

CLARKE, Mlle B. A.—
Taxe de 1884, montant à...........$1 80
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 141, borné par les rues Bernadotte, Lowerline, Edinburgh et Quinzième, mesurant 300 et 302 pieds sur 272 et 260 pieds.

CONANT, Mme M S—
Taxe de 1884, montant à...........$1 20
Dix huit lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Live Oak, Upperline, Colisée et Quatorzième, désignés comme lots Nos. 1 à 18 de l'ilet No. 480.

CONSTANT, Mme CHAS.—
Taxe de 1884, montant à...........18c
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Short, Forshey et Quatorzième désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 503, mesurant 60 pieds de face à la rue Washington sur 107 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No. 9 formant l'encoignure des rues Washington et Quinzième.

CASEY, STEPHEN—
Taxe de 1884, montant à...........90c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Jefferson, Nelson et Dixième, désignée comme partie des lots Nos. 341, et des lots Nos. 15, 16, 17, 18 et 19, mesurant ensemble 100 pieds sur 300 pieds.

COLEMAN, W. P., MINEURS—
Taxe de 1884, montant à...........9c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Marie, Nelson et Onzième, désigné comme lot No 10, de l'ilet No. 361, faisant face à la rue Monroe.

COLLINS, A. S., SUC.—
Taxe de 1884, montant à...........$2 10
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Jeannette et Sixième, désignés comme lots Nos. 6 à 11 de l'ilet No. 194; les lots Nos. 6 à 9 mesurent 120 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 120 pieds de profondeur; le lot No 10 forme l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Sixième et mesure 70 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 120 pieds de profondeur; le lot No 11 mesure 32 pieds de face à la rue Sixième sur 150 pieds de profondeur.

CALDER, Mlle ANN—
Taxe de 1884, montant à...........$10 80
Douze lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Zimple et Quatrième, désignés comme lots Nos. 6 à 17 de l'ilet No 134; les lots Nos. 6 à 10 mesurant 150 pieds de face à la rue Dublin sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 10 formant l'encoignure des rues Dublin et Quatrième; les lots Nos. 11 et 12 mesurant 60 pieds de face à la rue Quatrième sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 13 formant l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Quatrième, mesurant 30 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 145 pieds de profondeur; les lots Nos 14 à 17 mesurant 120 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 145 pieds de profondeur.

COLEMAN, H. DUDLEY & BROS.—
Taxe de 1884, montant à...........$16 80
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dublin, Madison, Burthe et Troisième, désignés comme lots Nos. 21 à 23 de l'ilet No. 109, mesurant 90 pieds de face à la rue Madison sur 117 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No. 23 formant l'encoignure des rues Madison et Burthe.

CHAMBERLAIN, C. & E.—
Taxe de 1884, montant à...........$4 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 188, borné par les rues Lower Line, Hillary, Jeannette et Sixième, mesurant 302 et 301 pieds sur 256 et 300 pieds.

COLLINS, SUC. A. S.—
Taxe de 1884, montant à...........60c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Milaudon, Clinton, Anne et DeArmas, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 33; mesurant 30 pieds de face à la rue Anne sur 105 pieds de profondeur.

COLLINS, SUC. A. S.—
Taxe de 1884, montant à...........60c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Milaudon, Clinton, Anne et DeArmas, désigné comme le lot No. 20 de l'ilet No. 33, mesurant 30 pieds de face à la rue Anne sur une profondeur de 105 pieds, formant l'encoignure des rues Anne et Clinton.

DOUGLAS, JOHN—
Taxe de 1884, montant à...........$2 40
Douze lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Adams, Hillary, Plum et Quatrième, désignés comme lots Nos 1 à 12 de l'ilet No. 156; le lot No. 1 mesure 27 pieds 2 pouces de face à la rue Plum sur 150 pieds de profondeur; les lots Nos. 2 à 11 mesurent 300 pieds de face à la rue Hillary sur 110 pieds de profondeur; le lot No 2 formant l'encoignure des rues Hillary et Plum; le lot No. 11 forme l'encoignure des rues Hillary et Quatrième; le lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 110 pieds.

DAVIS, W., SUC—
Taxe de 1884, montant à...........$3 60
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marie, Jackson, Levée et Quatrième, désignés comme lots Nos. 3 à 6 de l'ilet No. 141; le lot No. 3 mesure 39 pieds de face à la rue Levée sur 138 pieds de profondeur; le lot No. 4 mesure 39 pieds de face à la rue Levée sur 112 pieds de profondeur; le lot No. 5 mesure 39 pieds de face à la rue Levée sur 140 pieds de profondeur; le lot No. 6 mesure 39 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 151 pieds.

DOLLINGER, JOHN—
Taxe de 1884, montant à...........$1 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Cambronne, Levée et Deuxième, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 87, mesurant 30 pieds de face à la rue Levée sur 39 pieds de profondeur.

DECKER, Mme L.—
Taxe de 1884, montant à...........$3 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Levée et Burthe, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 89, mesurant 31 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 156 pieds.

DUCLASSE, VICTOIRE—
Taxe de 1884 montant à...........$2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Marie, Levée et Quatrième, désigné comme lot No 8 de l'ilet No. 140, mesurant 60 pieds de face à la rue Marie sur 150 pieds de profondeur.

DOWNING, Mme C.—
Taxe de 1884, montant à...........$3 00
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par la rue Dublin, l'Avenue Carrollton, les rues Zimple et Troisième, désignés comme lots Nos. 8 à 11 de l'ilet No. 119; les lots Nos 8 et 9 mesurent 60 pieds de face à la rue Dublin sur 170 pieds de profondeur; le lot No 10 forme l'encoignure des rues Dublin et Zimple et mesure 30 pieds de face à la rue Dublin sur 150 pieds de profondeur; les lots Nos. 12 et 13 mesurent 60 pieds de face à la rue Zimple sur une profondeur de 159 pieds.

DEUCHERT, CHAS.—
Taxe de 1884, montant à...........$4 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Adams, Commerciale et Paul, désignés comme lots Nos. 11 et 14 de l'ilet No. 55, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 13 formant l'encoignure des rues Burdette et Commerciale.

DETZEL, JACOB—
Taxe de 1884, montant à...........$6 60
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, la rue Short, l'avenue St. Charles, et la rue Hampson, désignés comme lots Nos. 11 et 13 de l'ilet No 71, mesurant 93 pieds de face à la rue Hampson, sur une profondeur de 135 pieds.

DUGAZON, CHAS. T.—
Taxe de 1884, montant à...........$1 20
Deux lots de terre avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Madison, Levée et le fleuve Mississipi, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 6; le lot No. 6 formant l'encoignure des rues Levée et Madison, et mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Levée, sur 96 pieds de profondeur; le lot No 7 mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Madison sur 95 pieds de profondeur.

EICHEL, LIZARD—
Taxe de 1884, montant à...........$3 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Cambronne, Levée et Deuxième, désigné comme lot "D" de l'ilet No. 87, mesurant 49 pieds de face à la rue Cambronne sur 125 pieds de profondeur.

FORTIER, VICTOR—
Taxe de 1884, montant à...........$2 40
Un ilet de terre avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 286, borné par les rues Washington, Short, Cyprès et Neuvième, mesurant 301 pieds sur 275 pieds.

FONERETTE, L.—
Taxe de 1884, montant à...........$4 50
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Dublin, Madison, Jeannette et Sixième, désignée comme lots Nos. 11 à 13 de l'ilet No. 195, mesurant 90 pieds de face à la rue Sixième sur 150 pieds de profondeur.

FERRAN, MAX—
Taxe de 1884, montant à...........$7 60
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Green et Septième, désignés comme lots Nos 1 à 5 et 26 de l'ilet No. 22; les lots Nos. 1 à 5 mesurant 150 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 117 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Carrollton et la rue Green, le lot No. 26 mesurant 30 pieds de face à la rue Green sur 150 pieds de profondeur.

FISCHER, FREDERICK & SON—
Taxe de 1884, montant à...........30c
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hamilton, Upper Line, Septième et Huitième, désignés comme lots Nos 16 à 18 de l'ilet No. 66; les lots Nos. 16 et 17 mesurant 60 pieds de face à la rue Upper Line sur 115 pieds de profondeur; le lot No. 18 formant l'encoignure des rues Upper Line et Huitième mesurant 30 pieds de face à la rue Upper Line sur 135 pieds de profondeur sur une ligne et 127 pieds de profondeur sur l'autre ligne.

FASNACHT, Mme SAMUEL—
Taxe de 1884, montant à...........$45 00
Une portion de terre, avec amélioration, sur le Coteau de la Métairie, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans mesurant comme suit: sur le côté sud du Coteau de la Métairie, 400 pieds; sur le chemin coquillé de la Nlle-Orléans, 3[illegible] pieds; sur la chaîne coquillé de la Nlle-Orléans, 141 pieds 8 pouces et 3 lignes; sur la ligne du côté de la ville, 299 pieds 7 pouces et 2 lignes; sur la ligne du côté du Coteau de la Métairie, 299 pieds.

GRIVOT, MAURICE, ET M. S. CONANT—
Taxe de 1884, montant à...........$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 637, borné par les rues Jackson, Holy Grove, Dixon et Dix-huitième, mesurant 300 pieds sur 300 pieds.

GRIVOT, MAURICE, OU M. S. CONANT—
Taxe de 1884 montant à...........$1 05
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme l'ilet No. 572 borné par les rues Holy Grove, Jackson, Strelitz et Seizième, mesurant 300 pieds sur 200 pieds.

GRIVOT, MAURICE, OU M S CONANT—
Taxe de 1884, montant à...........$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 607, borné par les rues Clay, Laurel Grove, Dixon et Dix-septième, mesurant 300 pieds sur 300 pieds.

GARDANNE, Mme J. H.—
Taxe de 1884, montant à...........$1 80
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 461, borné par les rues Lowerline, Bernadotte, Colisée et Quatorzième, mesurant 300 et 302 pieds sur 216 et 204 pieds.

GIBSON, CAROLINE—
Taxe de 1884, montant à...........45c
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Short, Forshey et Quatorzième, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 503, mesurant 60 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces.

GRAVNARD, JOHN JACOB—
Taxe de 1884, montant à...........$1 44
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 360, borné par les rues Léonidas, Monroe, Nelson et Quinzième, mesurant 300 pieds sur 301 pieds.

GARDANNE, Mme J. H.—
Taxe de 1884, montant à...........$1 80
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 460, borné par les rues Bernadotte, Lower Line, Treizième et Colisée, mesurant 300 et 302 pieds sur 216 et 204 pieds.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dus par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, Paroisse d'Orléans.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Léonville Augustin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 15,199—Division E—Attendu que Mme Vve Charles Dour a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Léonville Augustin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 sept—15,20,24

Succession de James B. Walton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No. 15,224—Division D—Attendu que Mme Martha Amelia Johnson, veuve de James B. Walton, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de James B. Walton, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15sept—15 20 24

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

W. Harry Seymour vs. Ses Créanciers. } No. 15,127. Division B.

ORDRE DE COUR—La Cour ayant pris en considération la pétition soumise en cette affaire et les pièces y sont annexées ainsi que les affidavits qui les accompagnent; la Cour, d'une autre part, ayant la certitude que le pétitionnaire demandeur W. Harry Seymour a rempli toutes les formalités requises par la loi, la cession de tous les biens du dit W. Harry Seymour, insolvable, est par le présent acceptée au profit de ses créanciers. Une assemblée de ses créanciers aura lieu le 30 septembre 1885, devant Geo. W. Christy, notaire, à 11 heures du matin, pour choisir un syndic. Il est de plus ordonné que toutes les procédures contre la personne et les biens du dit débiteur insolvable W. Harry Seymour soient suspendues. La dite assemblée de créanciers est autorisée à fixer les conditions de la vente des biens, droits, créances, et droits d'action du débiteur. Il est de plus ordonné que Ernest Morel soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 27 août 1885.
Signé: F. A. MONROE,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division B, maintenant en congé.
Pour copie conforme,
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
28 août—28—9,18,20,30 sept

LA CREOLINE,
—OU—
La liqueur Malakoff des dames et des familles.
ALPHONSE WALZ,
24 et 26 rue Conti,
Seul Propriétaire Fabricant.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul M. Godchaux vs. John Zucca.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 15,094.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 6 octobre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, St Charles, Delachaise et Aline, sur un plan original des faubourgs Delachaise et Plaisance, déposé pour référence au bureau de Théodore Guyol, notaire, mesurant quarante pieds plus ou moins de face à la rue Prytanée sur une profondeur et façade à la rue Delachaise de quatre cent vingt-huit pieds, plus ou moins, et la même profondeur et façade à la rue Aline, plus ou moins, et une façade sur la rue St Charles de six pieds, plus ou moins.

Etant la même propriété acquise par le défendeur dans cette affaire de Louis P. Delachaise, conformément à un acte pardevant James Fahey, notaire en cette ville, en date du 29 juin 1883, dûment enrégistré dans le bureau de transferts de cette ville, livre 120, folio 198.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieu.
THOMAS DUFFY
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
4 sept—4,11,18,25—oct 2,6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joseph Holtz vs Octave Forstall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 15,093—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI 13 Octobre, 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Ste-Anne, Dauphine et Orléans, mesurant au pied français vingt quatre (24) pieds de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de cent huit pieds sept pouces (108' 7") sur la ligne du côté vers la rue Ste-Anne qui le sépare de la propriété maintenant ou anciennement appartenant à B. O. Planché, une première profondeur de soixante-quatorze pieds deux pouces (74' 2") sur le premier côté vers la rue Orléans à laquelle profondeur le dit lot diminue en largeur par un angle droit sur une ligne de douze pieds de longueur s'étendant en parallèle avec la rue Bourbon, une seconde profondeur de trente-trois pieds neuf pouces (33' 9") sur la seconde ligne du côté s'étendant en perpendiculaire avec la dite rue Bourbon et douze pieds (12) de largeur sur la ligne du fond.

Acquis par le défendeur de Paul Forstall et als. et Céleste A. Duplantier et als. conformément à un acte pardevant Chas. T. Soniat, notaire, le 12 mai 1884.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant pour neuf cent cinquante dollars $950, intérêts accrus, taxes et frais, incluant quatre dollars pour copie de l'acte, et l'acquéreur assumera le paiement de onze billets se montant à neuf cent cinquante dollars et intérêts accrus à partir du 15 mars 1884, payable à deux ans après la dite date, avec intérêt à raison de 8 pour cent à partir de la dite date jusqu'au paiement, avec tous les frais et charges qui sont accrus par forfaiture de l'acquéreur de se conformer aux conditions de son adjudication; le dit acquéreur fera assurer les améliorations par lui acquises pour un montant suffisant pour garantir le porteur des billets non échus, et transférera la police d'assurance au dit porteur, ensemble avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant saisi ci dessus, paiera au comptant tous les frais de cette procédure.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
11 sept—11,18,25—oct 2,9,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme E. Hen vs. Succession de Marie Gueno.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No. 15,041.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 septembre 1885, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Washington, Dupré et Gayoso désigné comme le lot numéro cinq, conformément à un plan de Louis H. Pilié, voyer de ville, en date du 5 mars 1855, déposé comme plan numéro deux dans le livre des plans en l'étude de P. E. Théard alors notaire en cette ville. Le dit lot mesure au pied américain, trente-trois pieds huit pouces et une ligne de face à la rue Esplanade, trente et un pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Washington sur une profondeur d'une rue à l'autre de cent quarante pieds huit pouces et six lignes sur un côté et cent cinquante et un pieds cinq pouces et deux lignes sur l'autre côté.

Etant la même propriété que feue Marie Gueno a acquise en son propre nom de la Ville de la Nouvelle-Orléans, par acte passé le 3me jour d'avril 1855, pardevant Paul E. Théard, alors notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 août—1,8,15,22,26 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

S. Hernsheim & Bro. vs. F. A. Gonzales et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 15,106.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 10 octobre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Hôpital et Ursulines, mesurant (au pied américain) plus ou moins, cinquante sept pieds huit pouces et cinq lignes de face à la rue Claiborne, commençant à une distance de trente cinq pieds de l'encoignure de la rue Hôpital sur une profondeur de quatre-vingt cinq pieds trois pouces et une ligne entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par Mme Plotaline Gonzales de Francis A. Gonzales par acte passé pardevant G. Legardeur, notaire, le 25 juillet 1870 enrégistré au bureau des transferts livre 94 folio 65 moins une portion qui forme l'encoignure des rues Claiborne et Hôpital mesurant trente-cinq pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de quatre-vingts pieds, entre lignes égales et parallèles, vendue à la New Orleans Credit Foncier Association par acte passé pardevant G. Legardeur, notaire, le 8 juillet 1872.

Et les défendeurs dans cette affaire ont hérité de la dite propriété comme seuls héritiers de Mme Gonzales, leur mère maintenant décédée.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 sept—8,15,22,29—oct 6,10

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Merchants Mutual Ins. Co. vs. Louisa Herman.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 6,882.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique le MARDI, 29 septembre 1885, à 11 heures a. m., en face de mon entrepôt, No 94 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti—

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
18 sept—18,24,29

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Mercredi, le 11ème jour de juin 1884, présent l'honorable A. L. Tissot, juge—No. 10,113.

Interdiction de Wm. George Fagan. } Cette affaire a été appelée ce jour, présents Saul L. Gilmore pour le demandeur, et John B. Buchanan, curateur ad hoc du défendeur. Après l'audition des témoignages, des plaidoiries des avocats et les motifs allégués oralement par la Cour.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement interdisant Wm. George Fagan et qu'un curateur pour administrer ses biens soit nommé conformément à la loi. Il est de plus ordonné que vingt-cinq piastres d'honoraires soient allouées au curateur ad hoc, John B. Buchanan, et que cette somme figure comme dépens.

Extrait du procès-verbal.
M. A. McDONNELL, Député Greffier.
8sept—3f en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

J. O. Tery & Sons, etc. vs. leurs Créanciers. } No. 13,573. Division B.

ORDRE DE COUR.—Qu'une réunion des créanciers de la raison sociale de J. O. Terry & Sons et de J. O. Terry, O. F. Terry et W. S. Terry, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, soit convoquée et tenue pardevant Jos. D. Taylor, notaire en cette ville, le LUNDI, 10me jour d'octobre 1885, à 11 heures A. M., à l'effet de voter et de déterminer les termes et conditions de la vente des propriétés livrées par les insolvables.
Nouvelle-Orléans, 15 septembre 1885.
Signé, F. A. MONROE.
Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division B, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
16 sept—16,23,30—oct 7,14,19

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

J. O. Terry & Sons vs. Leurs créanciers. } No 13,573 Division B.

ORDRE DE COUR—Qu'une assemblée des créanciers de la raison sociale de J. O. Terry & Sons et J. O. Terry, O. F. Terry & W. S. Terry, individuellement et comme membres de la dite raison sociale soit convoquée et ait lieu en cette ville, MERCREDI, le 30me jour de septembre 1885, à 11 heures du matin, dans le but de voter et de fixer les conditions auxquelles seront vendus les biens mobiliers livrés par le insolvable.
Nouvelle-Orléans, 27 août 1885.
(Signé) F. A. MONROE, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division "C", siégeant en place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division "B", maintenant absent en congé.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
28 août—28,—9, 12, 20, 26 sept.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR HY. STERN & CO., encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, VENDREDI, 18 septembre, à 11 heures A. M., dans leur salle d'encan, No 35 rue de Chartres—

Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.
Conditions—A la vente. 18sept—

PAR JAS P. GUINAULT.

Le restaurant des Quatre Saisons, ainsi que le café Rendez-Vous des Habitants avec chambres garnies.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—MARDI 22 septembre 1885, il sera vendu à 10 heures et demie du matin aux Nos 111 et 113 rue de Chartres, près St-Louis.

Le contenu du restaurant, comprenant: vaisselle, verrerie, coutellerie, tables, chaises et une magnifique batterie de cuisine en cuivre, ainsi que les meubles meublant de l'établissement. Aussi—Le café et la pension attenant au restaurant, ayant au rez-de-chaussée un café parfaitement installé, et au-dessus plusieurs chambres bien garnies.

Le restaurant sera vendu au détail et la pension sera offerte en bloc ou au détail à la convenance des acquéreurs.
Conditions, comptant sur les lieux et avant livraison.
17 sept—

Maison en bois rue Villeré No 342.

Succession de feue Caroline Jourdam No. 14 987.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 19 septembre 1885, il sera vendu à midi, la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 10 août 1885:

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Villeré, Kerlerec, Columbus et Marais mesurant 30 pieds de face à la rue Villeré, sur une profondeur de 90 pieds 10 pouces 10 lignes. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, consistant en une maison en bois ayant quatre chambres et d'autres améliorations.

Voir le plan qui sera exposé à la Bourse.
Conditions.—Comptant.
Acte de vente pardevant Oct. de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes dues en 1885.
16 sept—16 22 29—sept 5 12 19

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur dans le Premier et Quatrième District.

Résidence cottage de choix dans le Premier District.

Jolie résidence à deux étages et terrains de valeur dans le Quatrième District.

Une occasion rare pour des personnes désirant une maison ou comme un bon placement.

Succession de Charles Prager, décédé.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Dossier No 14,731.

Avec des conditions des plus raisonnables

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES.—WARREN HOMES, encanteur.—Bureaux, 9 rue Carondelet.—SAMEDI, 17 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en date du 3 août 1885. Dossier No 14,731, et à un ordre supplémentaire de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 10 septembre 1885, dans l'affaire de la succession de Charles Prager, décédé, à l'encan il sera vendu:

1° **Un lot de terre de valeur,** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 4 de l'ilet No 7, borné par les rues Franklin, anciennement Benton, Liberté, Thalie et Erato, et mesurant, conformément à un plan dressé par A. S. Phelps, voyer et ingénieur, en date du 5 février 1846 déposé en l'étude de Jules Mossy anciennement notaire, 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une résidence cottage en bois à deux corps de logis, couverte en ardoises, connue par les Nos 362 et 364 rue Franklin et ayant 6 chambres, gaz et installations sur chaque côté.

2° **Un terrain de valeur,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le même district et ilet que la propriété premièrement décrite, et désigné comme lot No 7 de l'ilet No 7, sur un plan dressé par J. Pilié et annexé à un acte de partage entre P. A. Rost et autres, passé le 29 mars 1841 pardevant D. L. McCay, alors notaire en cette ville. Le dit lot mesure au pied américain 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence cottage en bois, à deux corps de logis, recouverte en ardoises, connue par les Nos 374 et 376 rue Franklin, ayant 8 chambres, gaz, installations, etc., de chaque côté.

3° **Un terrain de valeur,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Felicity Road, Franklin, anciennement Avenue Fulton, St André et Remparts, anciennement Pleasant, et désigné par le No 12 sur un plan déposé en l'étude de Théodore Guyol, notaire en cette ville, connu comme le numéro 266, le dit lot mesure 35 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Felicity Road, 35 pieds 9 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 102 pieds 8 pouces et 3 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 11 et 102 pieds 1 ligne sur la ligne du côté opposé. Les améliorations comprennent la résidence en bois à deux corps de logis et à deux étages couverte en ardoises, connue comme les Nos 372 et 373 rue Felicity Road, et ayant dix chambres de chaque côté.

4° **Un terrain de valeur,** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet et le même district que celui décrit précédemment, désigné par le No 81 et mesurant 30 pieds et 4 lignes de face à la rue St André 30 pieds et 2 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 102 pieds 2 lignes sur la ligne de division du lot No 82 et 103 pieds 2 pouces et 6 lignes sur la ligne de division du lot numéro 78, le tout d'après un plan dressé par Bougerol, voyer, le 7 février 1832 et déposé en l'étude de feu Wm Y. Louis, anciennement notaire en cette ville.

Les améliorations comprennent une écurie et un hangar: toutes les proportions décrites ci-dessus sont d'après des plans récents faits par Charles Schaudner, en date d'août 1885, et sont exhibés au lieu de la vente.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie; 10 pour cent comptant sur les lieux pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Jos. D. Taylor notaire, aux frais de l'acquéreur, y inclu les taxes dues et exigibles en 1885.
13sept—13 20 27—4.11.17oct.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un demi ilet de terre faisant face à l'Hôtel Windsor et à l'Avenue Henry Clay, et un ilet de terre amélioré sur l'Avenue Peters.

Dans l'affaire de Gidière, Day et Co. vs. leurs créanciers.

No 13,500—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR.—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.—Bureau, No. 17, rue Carondelet.—SAMEDI, 26 septembre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 19 août 1885, il sera vendu à l'encan les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Le demi-ilet de terre borné par les avenues St Charles et Henry Clay, les rues Calhoun et Benjamin—mesurant 252 pieds de face à l'avenue Henry Clay et à la rue Calhoun, sur 283 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Benjamin, subdivisée en 16 lots; à un ilet des terrains de l'Exposition.

2° L'ilet entier borné par l'avenue Peters, les rues Octavia, Pitt et Prytanée, mesurant 201 pieds 1 pouce 4 lignes de face à l'avenue Peters et à la rue Octavia et 270 pieds de face à chacune des rues Pitt et Prytanée, subdivisée en 17 lots.

Conditions, comptant—Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1885, et feront un dépôt de dix pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant N. B. Trist, notaire.
23 août—28—Sept 5,12,19,26.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété dans le Quatrième District, No 382 rue Magnolia entre celles Jackson et Philip.

Succession de Thomas Sanders.

No 15,002—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureaux No. 46 rue Royale—SAMEDI, 3 octobre 1885, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles, rue St. Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division B, maintenant en congé, en date du 25 août 1885, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les dépendances, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Locust et Magnolia, désigné par le No 10 sur un plan dressé par Pilié & Depouilly, architectes, le 22 janvier 1866, déposé en l'étude de Edgar Grima, notaire en cette ville, comme plan No 1, mesurant d'après le dit plan 31 pieds 3 pouces et 5 lignes de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 138 pieds 4 pouces et 4 1/2 lignes, entre lignes parallèles.

Cette propriété est la même que ladite Mary Ann Brady, d'âge légal, veuve en première noces de John S. Randall, et ensuite la femme dudit Thomas Sanders, avec lequel elle a demeuré en cette ville, et qu'il y a dûment autorisée et assistée, avait acquise du dit Andrew James Fitzpatrick, d'après acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 1er jour de mai 1872 et enregistré dans le bureau des Aliénations de cette paroisse dans le Livre 101. Fol. 340.

Condition—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire aux frais de l'acquéreur.
28 août—28—Sept 5,12,19,26 Oct 3.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE ET POSITIVE.

Résidences de choix pour famille

—ET—

Propriétés améliorées centralement situées.

La jolie résidence pour famille,
No 230 rue Première,
Entre les rues Prytanée et Colisée.

L'agréable résidence pour famille,
No 237 rue Seconde,
Entre les rues Prytanée et Colisée.

La Résidence-Cottage (élevée de terre,)
No 266 rue Sixième,
Entre les rues Prytanée et St Charles.

La Résidence en briques à deux étages, avec mansarde,
No 196 rue Septième,
Entre les rues Camp et Chesnut.

La Résidence en briques à deux étages,
No 161 rue Robin,
Entre les rues Magazine et Constance.

Le "Château D'Arcy" en bois avec trois terrains,
Coin des rues Canal et Derbigny.

La Résidence en bois à deux étages,
No 12 rue Derbigny.

La Résidence en bois à deux étages,
No 14 rue Derbigny.

L'Emplacement de choix pour bâtir,
No 10 rue Derbigny.

Le tout entre les rues Canal et Gasquet, derrière le Château D'Arcy.

Deux lots de choix pour bâtir,
Rue Commune, près Broad.

Succession de feue Mme Jane D'Arcy.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 13,567 du dossier de la Cour.

Vente pour du comptant.—A l'Encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 17 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 29 août 1885, No 13 567, pour le compte de la succession de feue Mme Jane D'Arcy, à l'encan, il sera vendu—

QUATRIEME DISTRICT.

RÉSIDENCE DE CHOIX ET TERRAINS RUE PREMIERE.

1° **Un certain morceau ou portion de terre,** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Première, Seconde, Prytanée et Colisée (anciennement Plaquemines), d'abord désigné par les lots Nos. 13 et 14, et qui mesurent ensemble 69 pieds de face à la rue Première, sur une profondeur de 125 pieds.

Les améliorations comprennent

Une jolie et agréable résidence en bois, à deux étages, couverte en ardoises, désignée par le No 230 rue Première, ayant de grands corridors au premier et au second étage, salon, bibliothèque, salle à manger, six chambres à coucher, chambre à bain, cuisine, lieux d'aisance, office, etc., avec devants de cheminées en marbre, gaz et installations pour gaz, citerne et pompe, hydrant, trois cuves, arbres fruitiers et arbres donnant de l'ombrage, jardin planté d'arbres et bien entretenu. La maison a un extérieur élégant de grande valeur et est parfaitement finie à l'intérieur; le tout en joli état et loué à Marcus J. Zuntz, jusqu'au 30 septembre 1887, à $100 par mois.

JOLIE RÉSIDENCE RUE SECONDE.

2° **Un certain morceau ou portion de terre** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ville le même district et le même ilet et à l'arrière de celui ci-dessus décrit et désigné par les lots Nos. 1, 2 et 3 qui se touchent et mesurent ensemble 69 pieds de face à la rue Seconde sur une profondeur de 125 pieds.

Les améliorations comprennent une agréable résidence en bois à deux étages, avec mansarde recouverte en ardoises et solidement construite avec coupole au centre, salon, bibliothèque, salle à manger cuisine etc., et 8 chambres au-dessus, chambre à bain office etc., avec devants de cheminée en marbre, gaz etc., installations partout jolie cour et jardin deux cuves, hangar et d'apparence élégante, voisinage aristocratique, et louée jusqu'au 30 septembre 1886 à Mlle J. A. Dickson et au Dr Henry D. Bruns à $80 par mois.

COTTAGE ÉLEVÉ DE TERRE RUE SIXIÈME.

3° **Un certain morceau ou portion de terre,** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sixième, Septième, Prytanée et St-Charles (anciennement Nayades) mesurant 30 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 125 pieds étant composé du lot original No 23, et de deux tiers 2/3 du lot attenant No 24 d'après le plan de H. Moelhausen.

Les améliorations comprennent une résidence cottage en bois recouverte en ardoises élevée de terre avec rez-de-chaussée, désignée par le No 266 rue Sixième et contenant en tout 8 chambres ou plus, cuisine, etc., gaz et installations partout, jolie cour et jardin, avec fruits et fleurs, rapportant $45 par mois. Les détails du bail seront donnés à la vente.

RÉSIDENCE EN BRIQUES RUE SEPTIÈME.

4° **Deux terrains de valeur,** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Septième, Huitième, Camp et Chestnut, désignés par les Nos 5 et 6 qui se touchent et mesurent chacun 31 pieds 11 pouces de face à la rue Septième, sur une profondeur de 125 pieds.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages et demi recouverte en ardoises bien bâtie, désignée par le No. 196 rue Septième, contenant un corridor au premier et au second étage, salons doubles (devants de cheminée en marbre), salle à manger, cuisine, office, etc., 6 chambres à coucher, chambre à bain, gaz et installations pour gaz partout, cuves, hangars, joli parterre, fleurs, arbres fruitiers, etc., et louée à J. C. De Lussy à $65 par mois. De plus amples détails seront donnés à la vente.

PREMIER DISTRICT.

RESIDENCE EN BRIQUES RUE ROBIN.

5° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Robin, Terpsichore, Magazine et Constance, désigné par le No 12 de l'ilet No 50 sur un plan de l'ancien faubourg Lacourse, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Robin sur une profondeur de 127 pieds et 5 lignes, le tout plus ou moins.

Les améliorations comprennent une **résidence en briques à deux étages** bien construite, recouverte en ardoises, connue comme No 161 rue Robin, ayant corridor en haut et en bas, salons doubles, devants de cheminées en marbre, salle à manger et cuisine au rez-de-chaussée, 7 chambres et chambre à bain au premier, lieux d'aisances, etc. écurie et allée pour voiture, cuve et hydrant, tout en bon ordre et repeint, ayant un bail avec Jos Cohn à raison de $40 par mois. Plus amples explications à la vente.

COIN DES RUES CANAL ET DERBIGNY.

6° **Trois lots de terre de valeur,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Derbigny et Roman, désignés par les Nos 6, 7 et 8 qui se touchent et mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 109 pieds 10 pouces et 3 lignes. Le lot No 6 forme l'encoignure des rues Canal et Derbigny.

Les améliorations comprennent une **bâtisse en bois très commode couverte en ardoises,** connue comme le Château D'Arcy, construite pour un salon de crême à la glace et jardin, avec une grande galerie qui couvre le trottoir sur la rue du Canal, maison d'été dans le fond, etc., le tout en bon ordre, avec gaz dans toute la maison élégamment installé pour un jardin public, écurie ou autre chose, ou peut être facilement arrangée pour résidence avec appartements à peu de frais. Pas de bail et possession immédiate.

TERRAIN DANS LE FOND.

7° **Un lot de terre** de valeur dans le même district et ilet et immédiatement dans le fond de la propriété ci-dessus décrite, connu comme No. 10 rue Derbigny et désigné comme lot No. 5, et mesurant 25 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 148 pieds 6 pouces.

RESIDENCE SUR LA RUE DERBIGNY.

8° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet, touchant au terrain en dernier lieu ci-dessus décrit et désigné comme lot No 4, mesurant 25 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 148 pieds 6 pouces.

Les améliorations comprennent une **résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises,** connue comme No 12 rue Derbigny, ayant six chambres, cuisine, hangars, cuves, etc. Pour les informations du loyer, à la vente.

RÉSIDENCE EN BOIS TOUCHANT CELLE CI-DESSUS.

9° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet et touchant à la propriété ci-dessus décrite et désigné par le No 3 et mesurant 25 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 148 pieds 6 pouces.

Les améliorations comprennent **Une jolie résidence en bois** à deux étages couverte en ardoises, connue comme No. 14 rue Derbigny, ayant huit chambres, hangars, cuves, etc., gaz et installations partout, devants de cheminées en marbre, en très bon ordre, joli jardin en face, arbres fruitiers dans le fond, rapportant $30 par mois. Plus amples informations à la vente.

TERRAINS NUS SUR LA RUE COMMUNE.

10° **Deux certains lots de terre** situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Commune, Banks, Burgonois et Broad, désignés par les Nos 15 et 16 qui se touchent et mesurent 30 pieds de face à la rue Commune, sur une profondeur de 105 pieds.

Toutes ces propriétés sont au pied américain, et entre lignes parallèles, conformément aux plans de MM. Williams et Patton, architectes et voyers, en date du —— septembre 1885, et peuvent être vus à l'emplacement de la vente.

Plusieurs maisons peuvent être visitées avec une carte de l'encanteur.

Termes et conditions—Comptant en passant les titres, 10 pour cent au comptant sur les lieux, et les acquéreurs assumeront en sus de leurs enchères les taxes dues et exigibles en 1885.

Actes de vente pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, aux frais des acquéreurs.
13 sept—13,20,27—4,11,17oct

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur,
No. 220 rue Washington,
Entre les rues St. Charles et Prytanée, à des conditions faciles.

Dans l'affaire de l'interdiction de Wm. Geo. Fagan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No. 10,113—Division C.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureaux: No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 17 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour, Division A, maintenant en congé, en date du 12 septembre 1885, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Un certain terrain situé dans l'ancien faubourg Livaudais, dans la paroisse Jefferson, maintenant Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No. 103 du dit faubourg, le dit ilet étant borné (par les rues Nayades, maintenant St-Charles, Washington, Prytanée et St-Charles, d'après un plan du dit faubourg dressé par Benjamin Buisson, en date du 5 mars 1832 et déposé en l'étude de Félix Grima, notaire en cette ville. Le dit lot est désigné par le No. 48 sur un plan du dit ilet fait par H. Mulhausen, architecte et voyer, le 23 décembre 1844, et déposé comme plan No. 2 en l'étude de Daniel Israel Ricards, anciennement notaire en cette ville) actuellement par les rues Washington, St-Charles, Prytanée et Conery.

Le dit lot mesure au pied américain, 30 pieds 7 pouces et 1 ligne de face à la rue Washington, entre les rues St Charles et Prytanée, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, d'après le dit plan ci dessus mentionné. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No. 220 rue Washington.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit représenté par billets de l'acquéreur portant 8 pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les clauses usuelles d'assurance, honoraires d'avocat devant être inclus dans l'acte hypothécaire. Les taxes lui seront exigibles en 1885 devant être payées par l'acquéreur. Acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire, aux frais de l'acquéreur.
13sept—13,19,26—3,10,17oct.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente péremptoire

A l'encan de tout le contenu de l'ancien établissement de fournitures de bureau et de reliure, avec imprimerie, connue d'une manière si avantageuse depuis longues années, au No 74 rue du Camp, comprenant un vaste assortiment de fournitures de bureau, de blancs, de livres, encres, plumes, articles de fantaisie, et nombre d'autres objets appartenant au même genre d'affaires, avec une belle presse "Rotary de R. Hoe" machine à vapeur, chaudière, autres presses à imprimer, appareil de reliure et de pliage, fontes de caractères assortis, etc.

Succession de J. S. Rivers.

No 14,854—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR MACON PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, Encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—JEUDI, 24 septembre 1885, à onze heures du matin, et les jours suivants à la même heure jusqu'à ce que tout le stock ait été écoulé, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 septembre 1885, il sera vendu à l'encan, pour le compte de la dite succession—

Tout le contenu de l'établissement de fournitures de bureau et de reliure avec imprimerie, de feu J. S. Rivers, No 74, rue du Camp.
Conditions—Comptant.
11sept—11 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Tout le contenu du stock de marchandises du magasin de chaussures et de vêtements confectionnés, No 299 rue Decatur, coin Hôpital.

Meubles—Comptes à recevoir.

Succession de Dennis J. Kelly.

No 15,108—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No 5 rue Carondelet—MARDI le 22 septembre 1885 à 11 heures a. m., au magasin à l'encoignure des rues Hôpital et Decatur, en vertu d'un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 septembre 1885 il sera vendu à l'encan—

Tout le contenu du magasin de chaussures et l'établissement de vêtements confectionnés, meubles, comptes à recevoir, etc., situé à l'encoignure ci-dessus désigné et appartenant à la susdite succession.
Conditions—comptant.
11sept—11 12 19 22

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

UNE GRANDE CROIX EN DIAMANT.

UN BRACELET DIAMANT ET OPAL.

Une paire de Boucles-d'oreilles en diamant et opal.

Argenterie pour table.

Beaux meubles de maison et effets mobiliers.

Succession de Euphrasie Borne, Veuve de J. J. Isnard.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR encanteur—Bureau 46 rue Royale—LUNDI, 21 septembre 1885, à 11 heures du matin il sera vendu à l'encan, au No 9[illegible] rue Dauphine entre Conti et St Louis, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent, en date du 8 septembre 1885, pour le compte de la dite succession le contenu du dit local comprenant en partie les objets ci-dessus mentionnés.
Conditions—Comptant.
9 sept—9,13,16,21

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence confortable No 150, rue Hôpital, entre Remparts et Bourgogne.

20 Actions du Fonds Capital de la Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans.

Succession de Hermina Doriocourt.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B—No 15,007.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur.—Bureau, No 79 rue Bienville—SAMEDI 19 septembre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles, entre celles Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, maintenant en congé, en date du 17 août 1885, il sera vendu à l'encan, les propriétés suivantes appartenant à la dite succession, à savoir:—

Un terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hôpital Bourgogne, Ursulines et Remparts, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Hôpital, sur 93 pieds 7 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage recouverte en ardoises, contenant 4 chambres et 2 cabinets, et une cuisine à un étage contenant 2 chambres, waterworks, lieux d'aisance, etc.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant André Doriocourt, jr., notaire, aux frais de l'acquéreur, qui assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1885, en sus du prix d'adjudication, et déposera 10 pour cent au comptant, sur les lieux, au moment de l'adjudication.

—Aussi—

Le même jour et à l'endroit ci dessus désigné, à midi et demi.

20 actions de $50 chacune du fonds capital de la Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans, d'après le certificat. No. 1587.
Conditions—Comptant sur les lieux.
18 août—18,22, 29 & 5, 12, 19 sept

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic.

Tout le contenu de la Librairie et Magasin de fournitures de bureau, No 9 rue Carondelet. Livres, Fournitures de bureau, Romans, Articles de fantaisie, Plumes en or, Porte-feuilles, Papier à lettre fantaisie, Etagères, Vitrines, Comptoirs, Appareils à gaz, et nombre d'autres articles tels qu'Encriers, Poids pour papier, etc., etc.

Dans l'affaire de W. Harry Seymour contre ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Dossier No. 15,127.

Sans limite ni réserve à l'encan.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, Encanteur—Bureau, No. 9 rue Carondelet—MARDI, 22 septembre 1885, à 10 heures et demie du matin, sur les lieux, No. 9 rue Carondelet, entre Canal et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, absent en ce moment d'après un congé, en date du 7 septembre 1885, Dossier No. 15,127 dans l'affaire de W. H. Seymour contre ses créanciers, il sera vendu à l'encan—

TOUT LE CONTENU DU DIT ETABLISSEMENT, No. 9 rue Carondelet.
Conditions—Comptant avant livraison.
10 sept—10,13,20 22 sept

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

Joseph Dunbar vs. Ses créanciers. } No. 14,859. Division D.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Joseph Dunbar soit convoquée pardevant N. B. Trist, Esq notaire en cette ville le SAMEDI 12e jour de sept. 1885, à 11 heures a. m., dans le but de voter et prendre une détermination sur les termes et conditions sur lesquelles les dites propriétés livrées par le dit insolvable doivent être vendues.
Nouvelle-Orléans, 29 août 1885.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
Nlle Orléans, 29 août 1885.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
30 août—